



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 20 juillet 2018

Président de la séance : Etienne LEFEBVRE

Autres membres présents : Corinne LARRUE

François LEFORT

Philippe MAUBERT

I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

— Révision ZA et élaboration du zonage des eaux pluviales de Saint-Martin-le-Beau (37)

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

— Révision du ZA des eaux usées de La Neuville-sur-Essonne (45)

— Élaboration du PLU de Goussainville (28)

— Révision du PLU de Mignières (28)

— Révision du ZA de Meusnes

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Élaboration de la carte communale de Chéry (18)

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

VI Délégations

Délégation est donnée au président pour statuer sur :

— la décision à prendre pour la révision du POS en PLU de la commune du Gué-de-Longroi (28)

— l'avis à rendre pour l'aménagement foncier agricole et forestier de Boësse inter MRAe (45 et 77)

VII Questions diverses

— Organisation du travail – Coordination des dossiers

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale du Centre-Val de Loire (MRAe) : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire,
Président de séance

Étienne Lefebvre